



HAL
open science

Opportunités et contraintes liées à l'agriculture en zone inondable et péri-urbaine du point de vue d'agriculteur.ice.s

Maxime Modjeska, Pauline Bremond, Nina Graveline, Laure Hossard, Coline Perrin, Gwenn Pulliat, Alexandre Brun

► To cite this version:

Maxime Modjeska, Pauline Bremond, Nina Graveline, Laure Hossard, Coline Perrin, et al.. Opportunités et contraintes liées à l'agriculture en zone inondable et péri-urbaine du point de vue d'agriculteur.ice.s : Synthèse de l'atelier participatif avec des agriculteur.ice.s du système d'observation des impacts des inondations (so-ii) - 13 février 2023. Gestion de l'Eau, Acteurs, Usages (G-EAU); Innovation et Développement dans l'Agriculture et l'Alimentation (Innovation); Acteurs, Ressources et Territoires dans le Développement (Art-Dev); Laboratoire de Géographie et d'Aménagement de Montpellier (LAGAM). 2023. hal-04305986

HAL Id: hal-04305986

<https://hal.inrae.fr/hal-04305986>

Submitted on 24 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Synthèse de l'atelier du 13/02/2023

Opportunités et contraintes de l'agriculture en zone inondable et péri-urbaine

1. Présentation générale

1.1. Projet CAFRUA

Le projet CAFRUA (Challenges pour l'adaptation de l'agriculture en zone inondable et péri-urbaine) financé par la Fondation Agropolis (2022-2024) porte sur la prise en compte de l'agriculture en zone inondable et péri-urbaine dans les stratégies de gestion et d'aménagement. Pour les chercheur.euse.s impliqués, il s'agit, en particulier, de mieux caractériser les contraintes et opportunités qui portent sur ces exploitations. Afin d'identifier la vulnérabilité et les capacités d'adaptation des exploitations agricoles qui cultivent dans ces zones, plusieurs enquêtes ont eu lieu et une série d'ateliers a été programmée en 2023 et 2024.

1.2. Objectif et déroulé de l'atelier

L'atelier qui s'est tenu au domaine de Restinclières le 13 Février 2023 est le premier de trois ateliers participatifs prévus dans le cadre du projet. Il a réuni des agriculteur.ices.s du territoire proche de Montpellier concernés par l'agriculture en zone inondable et péri-urbaine ainsi que les chercheur.euse.s portant le projet. L'objectif était d'aboutir à un état des lieux des opportunités et contraintes de l'agriculture en zone inondable et péri-urbaine du point de vue des agriculteur.ices.s.

L'atelier s'est déroulé en plusieurs temps. Dans un premier temps, chaque participant.e s'est brièvement présenté en précisant les attentes vis-à-vis de l'atelier. Il a ensuite été proposé aux participant.e.s de réfléchir d'abord sur les opportunités puis sur les contraintes liées à la localisation en zone inondable et péri-urbaine. Chaque participant.e a mené une réflexion individuelle puis ces réflexions ont été partagées en groupes. Ensuite, les participant.e.s ont indiqué les thèmes prioritaires pour eux/elles. Enfin, une phase d'échanges a permis d'approfondir les arguments justifiant ces thèmes. À la suite de l'atelier, la synthèse a été envoyée au groupe pour modifications éventuelles et validation de son contenu. Par ailleurs, un questionnaire a été partagé après l'atelier pour permettre aux agriculteur.ice.s n'ayant pas pu être disponible de réagir au contenu de la présente synthèse et potentiellement la compléter.

Un deuxième atelier s'est tenu le 3 juillet 2023 afin de réunir les institutionnels, représentant.e.s d'administrations, technicien.ne.s pour effectuer le même type de diagnostic. La synthèse est disponible sur le site so-ii.org.

Le troisième atelier se tiendra le 18 janvier 2024 et réunira les agriculteur.ice.s et représentant.e.s d'institutions pour partager ces diagnostics et essayer d'identifier des solutions de manière collective.

1.3. Participant.e.s

Les participant.e.s de l'atelier étaient composés de 10 agriculteur.ice.s et de deux chercheur.euse.s faisant office de porte parole des agriculteur.ice.s rencontrés en entretien n'ayant pas pu être disponibles. Un agriculteur n'ayant pas participé a apporté des contributions suite à l'atelier en répondant au questionnaire en ligne prévu à cet effet.

Participants (agriculteur.ice.s et chercheur.euse.s porte paroles) :

- Viticulture : 4
- Arboriculture : 2
- Maraichage : 2
- Élevage : 2
- Horticulture : 1
- chercheur.euse.s portes paroles (2) : une vingtaine d'agriculteur.ice.s de tout type de production (polyculture-élevage, maraîchage, céréales, arboriculture et viticulture)

Facilitateurs : Hossard Laure et Modjeska Maxime

Présentatrice et observatrices : Brémond Pauline (présentatrice et observatrice), Graveline Nina (observatrice) et Pulliat Gwenn (observatrice)

Sondage en ligne post-atelier :

- Viticulture : 1

1.4. Attentes des participant.e.s

Les attentes exprimées par les agriculteurs concernent les aspects suivants :

- faire remonter aux institutions les difficultés et spécificités (environnementales, économiques, réglementaires) à cultiver et à s'adapter dans ces zones ;
- mettre en avant leurs inquiétudes face à l'avenir de ces zones et les incohérences administratives associées (élaboration des PLU, PPRI) ;
- partager, entre agriculteurs, ses expériences et son savoir.

2. Synthèse

Les deux tableaux qui suivent récapitulent les points clefs identifiés par les agriculteurs lors de l'atelier. Ces points clefs ont été triés du plus cité au moins cité. Certaines opportunités ont également été discutées et n'ont pas fait l'objet de consensus au sein du groupe. Cela peut être lié au fait que l'opportunité est vécue comme une contrainte pour certains ou bien que des points de vigilance ont été mentionnés. Cela est représenté par l'icône ⚠ dans le tableaux.

2.1. Opportunités

Origine	Idée	Détails
Péri-urbain	Débouchés et marchés de proximités	<ul style="list-style-type: none">• La proximité à la ville ouvre des débouchés et facilite la vente (favorisation du circuit court)• Notons que différentes façons de pratiquer le circuit court ont été proposées : vente directe ou vente à des supermarchés.
		<p>⚠ Ce point fait l'objet de critiques et de besoins d'amélioration :</p> <ul style="list-style-type: none">• manque d'une vision stratégique pour l'agriculture de proximité de

Origine	Idée	Détails
		<p>Montpellier Méditerranée Métropole (MMM)</p> <ul style="list-style-type: none"> impossibilité de se coordonner avec la restauration collective (organisation, prix d'achat...) la politique alimentaire et agroécologique (P2A) pourrait être mieux articulée avec les agriculteurs en place
Péri-urbain et Zone inondable	Adaptation et reconversion	<ul style="list-style-type: none"> La zone inondable et les restrictions de constructions ou d'adaptation du bâti existant forcent à se remettre en question et à être créatif pour soit : <ul style="list-style-type: none"> s'adapter diversifier ses activités
		<p>⚠ Point de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none"> A l'extrême, cela amène les agriculteurs à envisager l'arrêt de l'activité agricole et une reconversion.
Zone inondable	Zones alluvionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Les zones inondables sont généralement plus fertiles.
		<p>⚠ Point de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none"> Si la durée de submersion est trop importante, il y a une perte de fertilité et des impacts trop importants sur les cultures cela devient une contrainte.
Péri-urbain	Communication facilitée	<ul style="list-style-type: none"> Être proche des villes rend nécessaire et facilite la communication entre agriculteurs et citadins : <ul style="list-style-type: none"> car il y a un besoin des citadins de mieux connaître les pratiques agricoles.
		<p>⚠ Point de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none"> Certains ressentent une obligation à se justifier (cf. tableau contraintes « Cohabitation avec citadins »). Au niveau politique, la communication porte trop sur un type d'agriculture péri-urbaine (petite surfaces en agroécologie) et laisse de côté les autres exploitations.
Péri-urbain	Accès à la main d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Être proche des villes facilite l'accès à la main d'œuvre
		<p>⚠ Ce point n'est pas partagé par tous</p> <ul style="list-style-type: none"> il y a concurrence avec d'autres secteurs plus attractifs. la main d'œuvre n'est qu'étrangère dans certaines zones.
Zone inondable	Zones non	<ul style="list-style-type: none"> Le classement en zone inondable facilite le maintien de ces zones

Origine	Idée	Détails
	constructibles	<p>en zones agricoles (protection face à l'urbanisation).</p> <p>⚠ Point de vigilance : cf contraintes pour la construction de bâtiments.</p>
Péri-urbain	Confort de vie	<ul style="list-style-type: none"> Certains exploitants apprécient la proximité de la ville pour allier travail et vie personnelle. <p>⚠ Ce point n'est pas partagé par tous</p> <ul style="list-style-type: none"> Il y a une grande diversité des profils d'agriculteurs en zone péri-urbaine (fort attachement pour certains au mode de vie rural).
Territoire global	Accès à l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Le territoire bénéficie d'une alimentation en eau en particulier, l'accès au réseau Bas Rhône Languedoc (BRL). <p>⚠ Ce point n'est pas partagé par tous</p> <ul style="list-style-type: none"> L'ensemble du territoire n'est pas alimenté en eau de BRL. <p>⚠ Point de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none"> Il faut préserver les zones agricoles irrigables de la construction.

2.2. Contraintes

Origine	Idée	Détails
Péri-urbain	Compensation écologique	<ul style="list-style-type: none"> Les mesures compensatoires provoquent une double peine sur les surfaces agricoles perdues : <ul style="list-style-type: none"> pour la construction urbaine et au profit des surfaces de compensation écologique (bassins de rétentions, zones agricoles avec fortes contraintes de maintien de la biodiversité)
Péri-urbain et Zone inondable	Déconnexion avec les choix politiques	<ul style="list-style-type: none"> Il y a un manque de représentation des agriculteurs dans les choix politiques causant : <ul style="list-style-type: none"> une ignorance des besoins et des problématiques de l'agriculture des lois non adaptées aux activités agricoles
Péri-urbain et Zone inondable	Impossibilité de construire	<ul style="list-style-type: none"> La construction de bâti est impossible ou inadaptée entraînant les conséquences suivantes : <ul style="list-style-type: none"> la transmission est rendue difficile à cause d'outils de production non fonctionnels ou peu attractifs le manque de bâti limite la marge de manœuvre pour s'adapter (activités annexes, vente directe, transformation, stockage) Il y a un traitement différentiel entre les enjeux agricoles et non agricoles (constructions des collectivités par exemple).
Péri-urbain et Zone inondable	Contraintes et instabilité	<ul style="list-style-type: none"> La réglementation est complexe et évolue sans cesse. Il y a beaucoup de strates administratives et pas d'accompagnement

Origine	Idée	Détails
	administrative	<p>des agriculteurs dans les démarches.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les agriculteurs doivent s'adapter constamment à de nouvelles contraintes et manquent par conséquent de visibilité à long terme.
Péri-urbain et Zone inondable	Incertitude de production	<ul style="list-style-type: none"> • L'inondation cause : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des contraintes sur le choix des cultures ◦ des pertes de récolte et cultures • Ces pertes sont accentuées par une défaillance du système d'indemnisation (assurances et calamité agricole). • Les infrastructures péri-urbaines accentuent la pression des animaux (sangliers, lapins).
Péri-urbain	Cohabitation avec citadins	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe une pression sociale causée par la stigmatisation de l'agriculteur considéré comme "pollueur". • Les agriculteurs ressentent un manque de reconnaissance pour leur travail (nourrir la population). • La proximité à la ville accentue le vol, le vandalisme et les dépôts sauvages. • Il y a une méconnaissance des enjeux agricoles et modes de production <ul style="list-style-type: none"> ◦ les néo-ruraux (rurbains) perçoivent l'agriculture comme une nuisance
Péri-urbain	Circulation	<ul style="list-style-type: none"> • Il est difficile de circuler pour plusieurs raisons : <ul style="list-style-type: none"> ◦ zone faible émission (vignette Crit'Air, dérogations non effectives, craintes des agriculteurs) ◦ les communes anciennement agricoles se sont étendues et densifiées, les voies ne sont plus adaptées aux engins agricoles
Péri-urbain	Pression foncière	<ul style="list-style-type: none"> • Le prix du foncier est très élevé, c'est à la fois une spécificité du péri-urbain mais aussi du territoire dans sa globalité. • Cette pression foncière est accentuée par les mesures de compensation écologique (cf « Compensation écologique »).
Péri-urbain	Accès à la main d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • La main d'œuvre préfère travailler en ville <p>⚠ Ce point n'est pas partagé par tous (cf tableau opportunités)</p> <ul style="list-style-type: none"> • la proximité de la ville peut faciliter l'accès à la main d'œuvre
Zone inondable	Gestion des inondations	<ul style="list-style-type: none"> • La répartition des responsabilités entre agriculteurs et collectivités pour l'entretien des cours d'eau et des fossés est mal connue et sa mise en application concrète est défaillante. • Les zones agricoles sont moins bien protégées que les villes et subissent l'augmentation des inondations en aval des zones imperméabilisées.